



Lutte contre les incivilités dans le Football

STOP VIOLENCES





VIOLENCES
 Physique, psychologique
 et verbale

GESTION
 Des récidivistes

COMPORTEMENT
 Des éducatrices et éducateurs

LUTTE
 Contre les fraudes

LES FLÉAUX

RACISME
HOMOPHOBIE
HONORABILITE

ATTITUDE
 Des parents/spectateurs





**Un plan mené conjointement
avec les 7 districts et la LFHF**



Protéger les victimes
Sanctionner les coupables
Obliger un retour au terrain pour les auteurs de faits graves



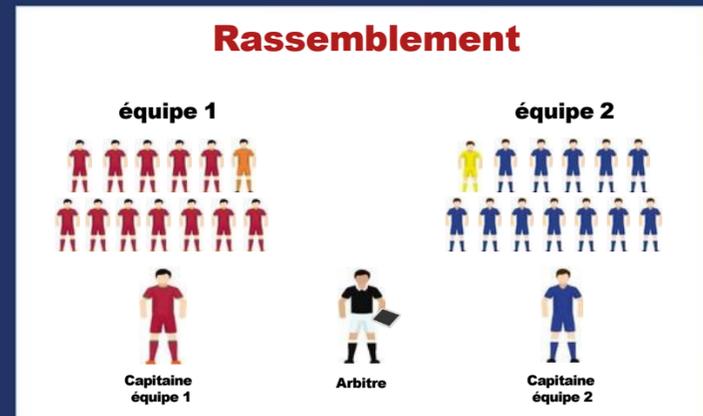
LES MOTIFS DES SANCTIONS CONCERNÉES PAR CE PLAN

Barème disciplinaire à partir de l'article 8 et au dessus :

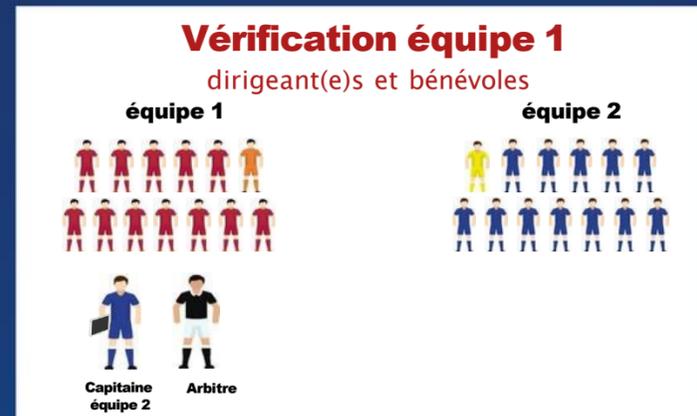
1. Menaces et intimidations
2. Violences physiques
3. ...



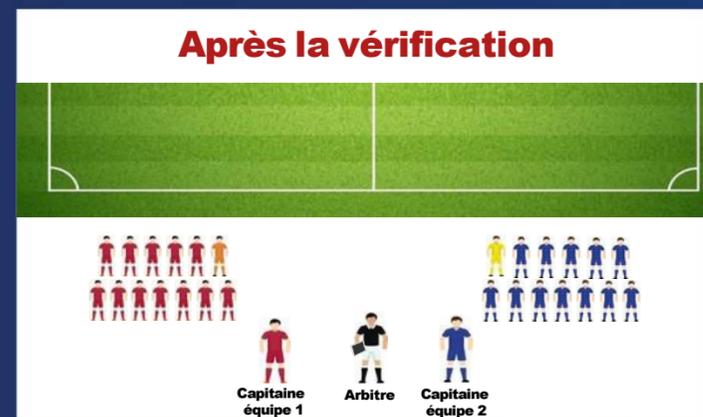
PROTOCOLE OBLIGATOIRE DE VERIFICATION DES LICENCES AVANT MATCH



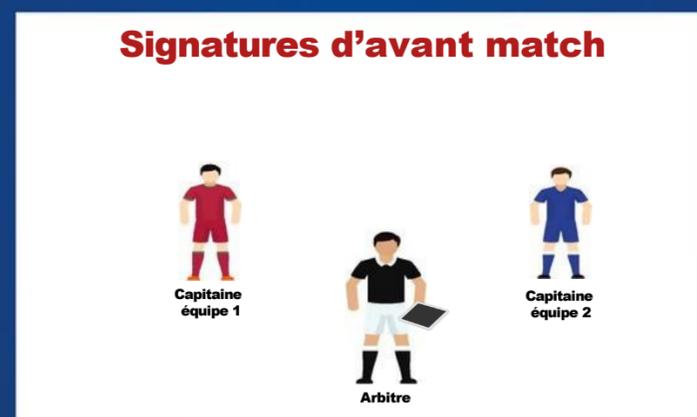
Le rassemblement est recommandé à l'extérieur, devant le vestiaire de l'arbitre.



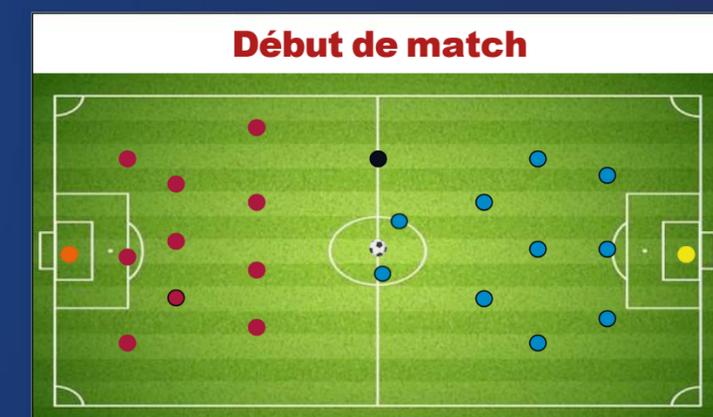
Le contrôle des licences se fait par le capitaine (ou le dirigeant si le capitaine est mineur) assisté de l'arbitre à l'aide de la FMI, de « Footclubs Compagnons » ou du « listing licenciés » imprimé via Footclubs.



Quand la vérification des licences est terminée, les joueurs vont directement sur le terrain.



Les signatures d'avant match et les éventuelles réserves se font dans le vestiaire Arbitre .



[HTTPS://STOPVIOLENCES.LFHF.NET](https://stopviolences.lfhf.net)



LE NON-RESPECT DU PROTOCOLE PEUT ENTRAINER LA PERTE DU MATCH PAR PÉNALITÉ POUR LES ÉQUIPES NE L'AYANT PAS SUIVI.



SANCTIONS

Individuelles

A l'encontre du joueur et
du capitaine :
sanction de 2 ans ferme

A l'encontre de
l'éducateur ou dirigeant
responsable :
sanction de 4 ans ferme

Collectives

A l'encontre de l'équipe :
Mise hors compétition de l'équipe
Rétrogradation en fin de saison

A l'encontre des joueurs
présents sur la feuille de match :
suspendus de toutes fonctions
officielles jusque fin de saison

Financières

A l'encontre du club :
sanction financière de 1500€
pouvant être ramenée au
barème financier de
l'instance si le club demande
la radiation des personnes
sanctionnées
individuellement.



PROGRAMME RETOUR AU TERRAIN

- Sanction individuelle pour les licenciés ayant fait l'objet d'une sanction égale ou supérieure à 1 an ferme pour des faits d'incivilités et de violences
- Obligation de participer au programme "retour au terrain" pour de nouveau fouler la pelouse en tant que joueurs/dirigeants/éducateurs
- Si le licencié ne fait pas la demande, il ne pourra donc participer à aucune rencontre et sera suspendu jusqu'à l'obtention de son attestation "retour au terrain"
- Exception de l'article 13.1 pour les actes de brutalité pendant une action de jeu.



PROGRAMME RETOUR AU TERRAIN

- 4 sessions seront programmées par saison
- 3 niveaux de programme seront mis en place en fonction de la gravité des faits le licencié ne pourra faire la demande de suivre un programme dès lors qu'il lui restera 3 mois à puger
- Niveau 1 : Sanctions de 1 an ferme
- Niveau 2 : Sanctions qui ne rentrent pas dans le cadre du niveau 1 sans violence physique
- Niveau 3 : Violences physiques et fraudes
Fraude considérée comme une mise en danger d'autrui, entraînant une sanction de 2 ans



PROGRAMME RETOUR AU TERRAIN

- En cas de sanction égale ou supérieure à 1 an ferme, le licencié aura la seule responsabilité de faire sa demande de programme “retour au terrain”
- 3 tarifs seront appliqués selon le niveau de programme
- Le règlement devra être fait **OBLIGATOIREMENT** par le licencié soit par virement soit par chèque



PREVENTION

La plateforme

STOP VIOLENCE :

[HTTPS://STOPVIOLENCES.LFHF.NET](https://stopviolences.lfhf.net)

Incivilités@somme.fff.fr





PREVENTION

Les matches a risques/enjeux ...





COMMUNICATION

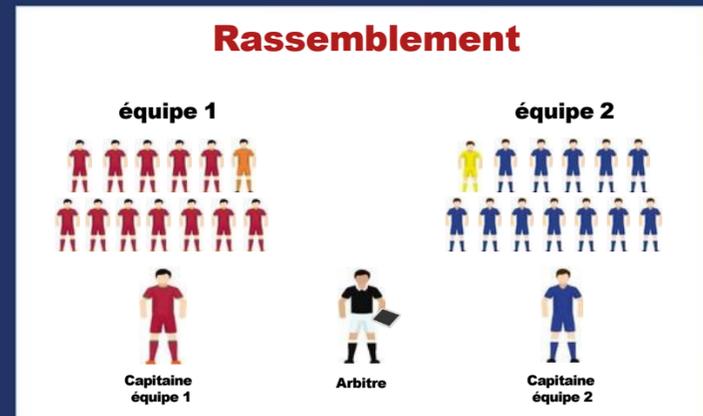


MOYENS DE COMMUNICATION

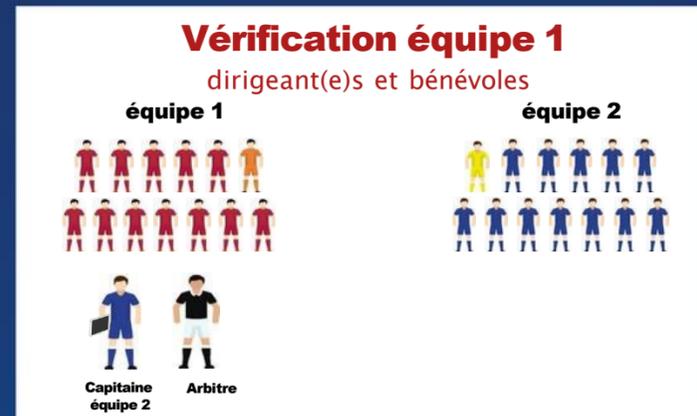
- Des campagnes de sensibilisation vidéo et des emailings seront élaborés afin de permettre une diffusion DU PLAN STOP VIOLENCE à un large public
- L'ensemble des licencié(e)s recevront un mail de bienvenue ainsi que l'information de la mise en place du plan "STOP VIOLENCES" avec des liens (documents) chaque saison.
- Une campagne d'affichage :
Des affiches spécifiques a destination des parents, spectateurs, éducateurs



PROTOCOLE OBLIGATOIRE DE VERIFICATION DES LICENCES AVANT MATCH



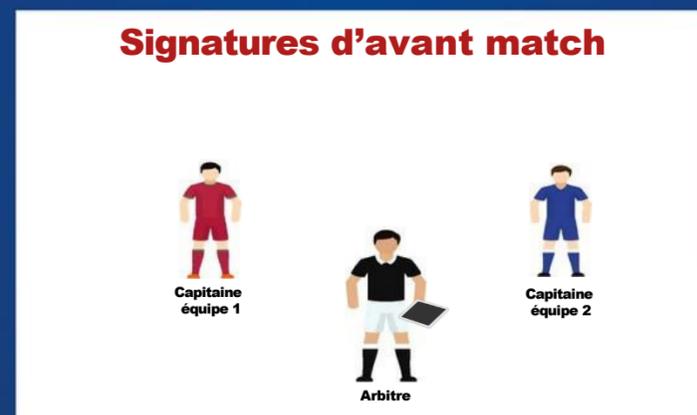
Le rassemblement est recommandé à l'extérieur, devant le vestiaire de l'arbitre.



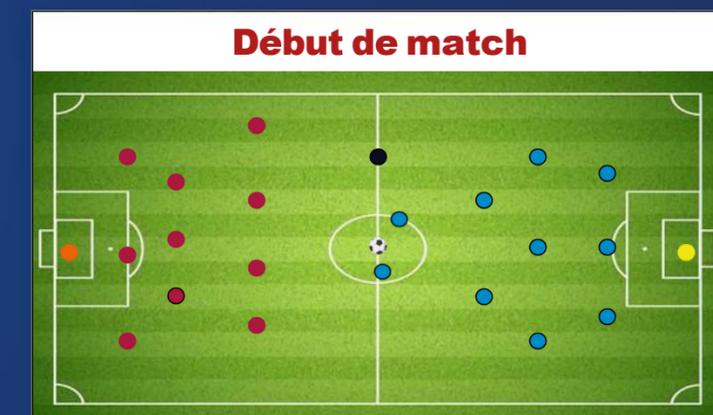
Le contrôle des licences se fait par le capitaine (ou le dirigeant si le capitaine est mineur) assisté de l'arbitre à l'aide de la FMI, de « Footclubs Compagnons » ou du « listing licenciés » imprimé via Footclubs.



Quand la vérification des licences est terminée, les joueurs vont directement sur le terrain.



Les signatures d'avant match et les éventuelles réserves se font dans le vestiaire Arbitre .



[HTTPS://STOPVIOLENCES.LFHF.NET](https://stopviolences.lfhf.net)



LE NON-RESPECT DU PROTOCOLE PEUT ENTRAINER LA PERTE DU MATCH PAR PÉNALITÉ POUR LES ÉQUIPES NE L'AYANT PAS SUIVI.



TOUS UNIS CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES

PAPA, MAMAN,
J'AI PEUT-ÊTRE LA CHANCE
D'Y ARRIVER **MAIS ...**
VOUS AVEZ LE POUVOIR DE ME FAIRE ÉCHOUER PAR VOTRE

COMPORTEMENT



[HTTPS://STOPVIOLENCES.LFHF.NET](https://stopviolences.lfhf.net)





SE TAIRE C'EST
ACCEPTER

**TOUS UNIS CONTRE
LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES**

N° D'ASTREINTE
0 972 113 333

SUR UN TERRAIN
NE PAS DÉNONCER C'EST

CAUTIONNER !



[HTTPS://STOPVIOLENCES.LFHF.NET](https://stopviolences.lfhf.net)





TOUS UNIS CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES

JE SUIS ÉDUCATEUR(RICE),
JE PEUX FAIRE GAGNER
MON ÉQUIPE GRÂCE À MES DÉCISIONS
MAIS JE PEUX LA METTRE **HORS-JEU** PAR MON

COMPORTEMENT



[HTTPS://STOPVIOLENCES.LFHF.NET](https://stopviolences.lfhf.net)





ARBITRAGE



LES ARBITRES

En cas de tension palpable sur une rencontre, l'arbitre officiel pourra demander un arrêt temporaire de la rencontre afin de faire baisser le niveau de tension

Seul le capitaine aura la possibilité de s'exprimer avec l'arbitre durant la rencontre

Les arbitres seront formés à la gestion des conflits (sur la base du volontariat)

Les arbitres de moins de 16 ans seront désignés dans leur club afin d'être mieux accompagnés et sécurisés

Accentuation du plan de fidélisation des arbitres

Communication auprès des jeunes sur la sensibilisation à l'arbitrage et au respect de l'arbitre



ACCOMPAGNEMENT ET AIDE AUX CLUBS

- Une plateforme "stop violence" avec la possibilité de :
 - Déclarer des matchs sensibles ou à enjeu
 - Déclarer des violences et incivilités (possibilité sous le couvert de l'anonymat)
 - Télécharger les supports de communication (à destination des clubs pour les réunions de début de saison (parents/éducateurs/capitaines)
 - Télécharger des fiches à destination des jeunes licenciés sur la sensibilisation et le respect à l'arbitrage
- Des formations de référents sécurité pour les clubs volontaires
- Un numéro dédié "stop violence" 0 972 113 333
- Une communication adaptée (vidéo - emailing - affiches ...)